

**DECRET N° 97-373 DU 31 JUILLET**

Portant nomination au Ministère de la  
Jeunesse des Sports et des Loisirs.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la  
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des  
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 9 avril 1996 portant composition du  
Gouvernement ;

VU le Décret N°97-47 du 14 février 1997 portant attributions, organisation et  
fonctionnement du Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs ;

SUR proposition du Ministre de la Jeunesse des Sports et des Loisirs ,

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 juillet 1997 ;

**DECRETE :**

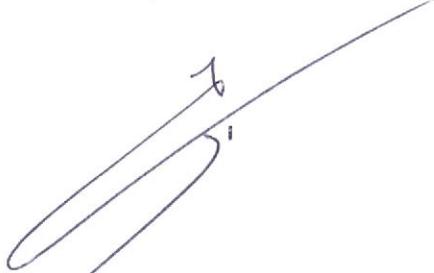
Article 1er : Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de la  
Jeunesse des Sports et des Loisirs.

- Directeur de la Programmation et de la prospective : Monsieur Pierre  
Djima BABALOLA,
- Directeur de la Promotion des jeunes et de l'entrepreneuriat :  
Monsieur Florent Médégna CAPO-CHICHI.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera..

Fait à COTONOU, le 31 JUILLET 1997

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.-**

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale et des Relations  
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



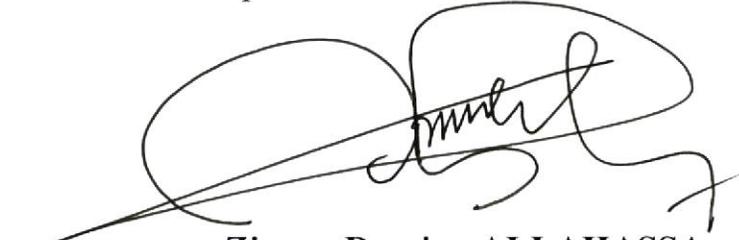
**Adrien HOUNGBEDJI.**

Le Ministre des Finances,



**Moïse MENSAH .-**

Le Ministre de la Jeunesse des  
Sports et des Loisirs,



**Zinsou Damien ALLAHASSA.-**

**Ampliatiions** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 M JSL 4 E 4  
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5  
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-  
FASJEP 3 INTERESSES 2 JO 1.-